

La Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin (HOJG) mettent au concours un poste de :

**Professeur-e ordinaire ou associé-e, médecin- chef-fe
au sein du Service d'ophtalmologie,
responsable du pôle segment antérieur**

La personne nommée sera responsable de :

- diriger le pôle segment antérieur de l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin, comprenant les spécialités suivantes :
 - Cornée
 - Glaucome
 - Chirurgie oculoplastique
 - Cataracte
 - Centre de chirurgie réfractive
 - Contactologie.
- Proposer un programme de recherche dans les secteurs concernés en accord avec le plan stratégique.
- Organiser l'enseignement pré et postgradué des spécialités du pôle.
- Assurer la responsabilité et le développement de la banque des yeux.
- Participer au comité de la direction médicale.

Nous recherchons le profil suivant :

- Titre de spécialiste FMH en ophtalmologie et ophtalmochirurgie ou équivalent.
- Titre académique de professeur associé ou équivalent.
- Large expérience clinique en cornée médicale et chirurgicale, surface oculaire, chirurgie de la cataracte, chirurgie réfractive.
- Large expérience en ophtalmologie et ophtalmochirurgie.
- Capacité à conduire un programme de recherche soutenu par des fonds externes.
- Aptitudes avérées en matière de collaborations interdisciplinaires et de travail en réseau.
- Expérience réussie en management, y compris en gouvernance clinique, ressources humaines et aspects financiers.
- Niveau de français et d'anglais avancé (au minimum B2 selon les critères européens), la maîtrise de l'italien et/ou l'allemand est un atout.

Le cahier des charges et le descriptif de l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin sont disponibles sur le site Internet www.unil.ch/fbm/page64812.html. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Prof. François Pralong (Francois.Pralong@chuv.ch), président de la commission de présentation ou auprès de la Prof. Francine Behar-Cohen, Directrice médicale de l'Hôpital ophtalmique (direction.medicale@fa2.ch).

Les dossiers de postulation, intégralement rédigés en anglais, comprendront un curriculum vitae, la liste des publications avec la copie des cinq articles les plus significatifs, la liste des fonds externes, le catalogue opératoire, une brève description du programme de recherche et de l'expérience d'enseignement, ainsi que la copie des diplômes. Ils doivent être envoyés jusqu'au 13 juillet 2015 à l'adresse www.unil.ch/iafbm/application.

Soucieux de promouvoir une représentation équitable des femmes et des hommes parmi son personnel, l'Université, le Centre hospitalier universitaire et l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin encouragent les candidatures féminines.

2201_FOR_001	Description de fonction
Distribution	Collaborateur

1. Fonction et position dans l'organigramme

Fonction	Chef-fe de Pôle – Segment antérieur
Service	Segment antérieur - cornée, oculoplastie, glaucome, centre de chirurgie réfractive, contactologie, cataracte
Fonction du responsable direct	Cheffe de service (Directrice médicale)
Fonctions subordonnées	Médecins cadres, médecins praticiens hospitaliers, chefs de clinique, médecins assistants, fellows
Est supplée par la fonction	Autres médecins cadres du pôle
Est suppléant de la fonction	Responsabilités déléguées par la Cheffe de service

2. Mission générale de la fonction

Diriger un pôle mettant en commun des ressources humaines et matérielles regroupées par cohérence médicale et scientifique, en interaction étroite avec l'ensemble du service d'ophtalmologie.

Développer le pôle segment antérieur en assurant un niveau d'excellence et d'expertise. Identifier et réaliser les projets médicaux, scientifiques et organisationnels visant à développer et/ou améliorer les activités, et à l'atteinte d'objectifs définis au niveau institutionnel. Être le garant du bon fonctionnement (en termes d'efficience et de qualité) du pôle dans son organisation transverse et multi-métiers et constituer l'interlocuteur premier en matière de ressources humaines et des moyens matériels nécessaires aux activités du pôle. Participer activement au développement de la stratégie de la direction médicale et de la Fondation. Être un acteur dans la promotion des intérêts de la Fondation auprès des acteurs externes que sont en particulier les médecins installés, les partenaires académiques, les organisations professionnelles, les instituts de recherche.

3. Pouvoir de déléguer / engagement de l'institution

- Responsabilité de la cornée
- Responsabilité de l'oculoplastie
- Responsabilité du glaucome
- Responsabilité du centre de chirurgie réfractive
- Responsabilité de la contactologie
- Responsabilité de la cataracte

4. Relations

Fonctionnelles privilégiées	Chefs de pôles et ensemble de l'encadrement
Fonctionnelles internes	Coordination de la consultation pluridisciplinaire du segment antérieur avec les autres unités médicales et services non médicaux au sein de l'HOJG. Coordination des pratiques et des enseignements avec les autres chefs de pôles et les autres responsables médicaux.

Relations externes	Coordination avec d'autres services médicaux du CHUV. Médecins installés, partenaires académiques, organisations professionnelles, instituts de recherche, tous partenaires professionnels.
--------------------	---

5. Exigences de la fonction

Savoir	
Formation	Diplôme de médecine et spécialisation FMH en ophtalmologie et ophtalmo-chirurgie ou équivalent. Diplôme de management souhaité.
Connaissances particulières	Système sanitaire vaudois et suisse. Système de formation pré et postgradué. Français et anglais niveau avancé (B2 minimum), allemand ou italien un plus. Gestion de la recherche (notamment gestion financière d'un Fonds National).
Savoir-faire	
Expériences	Gestion d'une unité hospitalière. Système de formation pré et postgradué. Curriculum de recherche de niveau international fondamental et/ ou clinique.
Compétences de conduite (projets, personnel)	Mener à bien et dans les temps la conduite de projets interdisciplinaires ambitieux, en sachant accorder la confiance nécessaire à son équipe, ceci afin d'atteindre les objectifs fixés de manière pragmatique et harmonieuse. Transmettre son savoir, collaborer et innover avec son équipe, ainsi qu'avec les différents acteurs inhérents à un projet. Posséder une ligne claire et transparente dans sa conduite d'équipe permettant ainsi le développement du potentiel de chacun de ses collaborateurs. Être force de propositions et de décisions. Être apte à prendre du recul afin d'évaluer des données sous différents angles, de manière systémique dans la perspective d'atteindre ses objectifs de manière innovante. Capacité d'innovation, de décision, d'action, délégation, vision globale et sens de la perspective, disponibilité, coordination.
Savoir-être	
Compétences personnelles	Faire preuve d'un esprit analytique et synthétique, avec une vision globale à long terme permettant de décliner une stratégie de manière concrète et opérationnelle.
Compétences sociales	Savoir mettre à l'aise ses interlocuteurs qui peuvent être : patients, collègues, partenaires, institutions sociales, institutions académiques, etc... et avoir la capacité de tisser des liens et de les développer. Représenter la Fondation auprès des médias, des autorités, des

	<p>institutions sociales et académiques en accord avec la mission de la Fondation et ses valeurs.</p> <p>Communication, travail en équipe, collaboration.</p>
--	---

Contraintes de la fonction	
	Disponibilité, charge de travail, sens des priorités.

6. Responsabilités principales

N°	Responsabilités
1.	Activité clinique (60%)
	<p>Assurer la responsabilité des prestations médicales du pôle chez les patients hospitalisés et ambulatoires.</p> <p>Organiser, gérer et superviser la prise en charge médicale et chirurgicale des pathologies du segment antérieur et en particulier greffe de cornée, chirurgie réfractive, surface oculaire et cataracte.</p> <p>Prendre en charge directement certains patients du pôle et traiter une patientèle personnelle. Maîtriser les aspects diagnostiques, thérapeutiques et médico-sociaux requis au sens de la LAMal pour contrôler que les prestations effectuées soient efficaces, appropriées et économiques. Superviser la prise en charge des patients par les médecins cadres, les médecins praticiens hospitaliers, les médecins chefs de clinique et assistants, ainsi que les stagiaires du service. Garantir la qualité des prestations tant cliniques que diagnostiques (laboratoire de pathologie oculaire).</p> <p>Assurer une veille des pratiques médicales basées sur des preuves et les faire appliquer.</p> <p>Protocoler et appliquer les meilleures techniques.</p> <p>Signaler tout incident, accident, survenant dans la prise en charge des patients, conformément aux principes de gestion des risques définis par l'institution, et aux directives légales.</p> <p>Garantir que la gestion du dossier médical des patients pris en charge par les chefs de clinique, les médecins assistants et stagiaires soit conforme aux directives institutionnelles et légales.</p> <p>Favoriser un climat de travail propice à l'accomplissement des missions.</p> <p>Respecter les délais les plus brefs pour l'estimation et l'exécution des traitements, de même que pour la tenue des dossiers et promouvoir le développement d'un esprit « client ».</p>
2.	Innovation et développement de la recherche clinique et fondamentale (20%)
	<p>Animer la recherche des unités rattachées à son pôle.</p> <p>Garantir la qualité et le développement de la recherche clinique et translationnelle dans des domaines en relation avec la pratique clinique.</p> <p>Stimuler les médecins du pôle, y compris les assistants et chefs de clinique, à publier régulièrement des articles dans les journaux à politique éditoriale et, dans ce contexte, superviser un projet de recherche pour un médecin assistant ou un chef de clinique.</p> <p>Optimiser la collaboration avec les services de la même discipline et les disciplines voisines en</p>

	<p>Suisse et à l'étranger. Optimiser les conditions temporelles et matérielles pour les collaborateurs impliqués dans des projets de recherches. Contrôler les différentes étapes et l'évolution des travaux de recherche en s'informant de l'état actuel des connaissances. Fournir des prestations de qualité et poursuivre un programme de recherche rigoureux.</p>
3.	Developpement du savoir/Knowledge Management (10%)
	<p>Assurer l'enseignement pré et postgradué, ainsi que continu avec le soutien des autres membres de son équipe et selon un programme établi en conformité avec le programme d'enseignement de l'HOJG et de la Faculté de biologie et de médecine de Lausanne et en accord avec la Cheffe de service.</p> <p>Participer à la formation chirurgicale par compagnonnage_des chefs de clinique dans le but de permettre la finalisation du catalogue chirurgical FMH.</p> <p>Développer la formation pratique du personnel médical par l'étude de cas et la tenue de colloques.</p> <p>Stimuler et favoriser les échanges avec les autres disciplines médicales. Stimuler les contacts et les échanges avec les autres services de la même discipline en Suisse et à l'étranger.</p> <p>Faciliter la formation continue en participant aux activités des organisations professionnelles, régionales, nationales et internationales (cours, congrès, etc.), et collaborer aux activités des sociétés médicales des autres disciplines.</p> <p>Contribuer à la formation postgraduée selon les critères requis par la FMH, la FBM et l'HOJG.</p> <p><i>Directives du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine :</i> Les professeur-e-s ordinaires et associé-e-s rattaché-e-s à la Section des sciences cliniques prennent part à l'enseignement pré-gradué de la Faculté selon les besoins du Service, de l'Ecole de médecine et de l'Ecole de biologie. Elles/ils participent jusqu'à concurrence de 50 heures effectives par an à l'enseignement structuré (cours ex cathedra, enseignement en petits groupes, etc.) et à la direction de travaux de maîtrise. Elles/ils peuvent être amené-e-s à participer à des tâches d'organisation de l'enseignement. Elles/ils peuvent être sollicité-e-s par l'Ecole doctorale pour la direction de thèses, la participation à des comités/jurys de thèse ainsi qu'à des programmes doctoraux. Elles/ils contribuent à la formation post-graduée.</p>
4.	Management du pôle – gestion du pôle – coordination transverse (10%)
	<p><u>Management</u> Définir clairement la mission et le rôle de chaque médecin actif dans le pôle.</p> <p>Participer à la définition de la mission et du rôle des collaborateurs non médecins de l'unité.</p> <p>Mettre en place une gestion des ressources humaines dynamique et structurée pour les collaborateurs de l'unité (cahier des charges, évaluations, formation continue, plan d'intégration et de carrière).</p> <p>Participer à la gestion des ressources humaines (recrutement, évaluation, cycle de vie du collaborateur) pour les collaborateurs non médecins, en concertation avec les responsables des lignes concernées.</p>

	<p>Valoriser de façon optimale les ressources humaines et matérielles du pôle en veillant à l'économicité des prestations et de l'organisation.</p> <p>Participer à la réunion hebdomadaire des chefs de pôle. Organiser des séances au sein du pôle sur une base régulière.</p> <p>Veiller à la bonne circulation de l'information.</p> <p>Veiller à la mise en application des directives à l'intérieur du pôle et en coordination avec la Cheffe de service et les autres secteurs de l'Hôpital et de la Fondation. Renseigner rapidement et clairement la direction de la Fondation sur les problèmes du pôle qui pourraient avoir une répercussion au niveau institutionnel.</p> <p>Optimiser les délais d'exécution des différentes missions des unités du pôle tant en urgence qu'en électif.</p> <p><u>Gestion du pôle</u> Proposer des objectifs qualitatifs et quantitatifs (volume et chiffre d'affaires), les attribuer à chaque médecin de son pôle et s'assurer de leur atteinte.</p> <p>Développer une collaboration respectueuse et constructive avec la Cheffe de service au sein de l'Hôpital et de la Fondation.</p> <p>Participer à la continuité et à la qualité des soins, ainsi qu'à l'existence de transmission adéquate à l'interne et envers les prestataires externes.</p> <p>Garantir une collaboration étroite avec les autres pôles et les autres catégories de personnel soignant (infirmier, médico-technique) et administratif.</p>
<p>5.</p>	<p>Devoir de représentation de son pôle et de l'HOJG à l'extérieur</p>
	<p>Contribuer à la notoriété de l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin en tant que référence dans son domaine de compétence.</p> <p>Entretenir des relations collégiales avec les représentants des autres cliniques.</p> <p>Participer à différentes commissions en qualité d'expert médical de la discipline.</p> <p>Représenter de façon active et défendre les intérêts de l'Hôpital dans les diverses activités des organisations professionnelles, sociétés locales, nationales et internationales.</p>

6. Critères d'appréciation

1. Soins

Nombre de réclamations de patients, actions correctives réalisées, analyse et évaluation de leurs conséquences et des mesures prises.
Taux de réhospitalisation / réopération.
Interaction fluide entre les compétences transversales.

2. Enseignement pré, postgradué

Nombre de colloques de formation pratique organisé.
Programme et objectifs des cours pré, postgradués et de formation continue.

Nombre de chirurgies/consultations spécialisées.
Evaluation de la qualité des cours par la FBM + enquête FMH.

Processus d'évaluation qualité de l'enseignement :

L'enseignant-e fait l'objet d'un processus d'évaluation individuelle au moins une fois lors d'un mandat de six ans, reposant sur plusieurs critères :

- compétences pédagogiques ;
- adéquation des objectifs et du programme d'enseignement avec les objectifs fixés par les Ecoles (pour l'enseignement pré-gradué en médecine : avec le « Swiss Catalogue of Learning Objectives for Undergraduate Medical Training ») ;
- qualité des supports de cours/supports d'apprentissage (« textbooks », articles) ;
- satisfaction des étudiants et autres participants aux cours.

3. Développement de la recherche clinique et fondamentale

Nombre de projets de recherches initiés, en cours et terminés durant la période considérée.
Nombre de publications parues durant la période considérée.

4. Management du pôle

Respect du budget.
Satisfaction des collaborateurs (turnover/absentéisme).
Existence d'un projet de pôle actualisé.

5. Représentation, participation à la notoriété de l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin

Image positive, crédible du pôle et de ses unités vis-à-vis de l'extérieur.

6. Objectifs stratégiques

Atteintes des objectifs de développement stratégiques fixés par la Cheffe de service et des objectifs de prestations.

7. Respect des règles et des normes :

- Respecter le secret médical et de fonction.
- Respecter la voie hiérarchique, les ordres de service et les règlements en vigueur ainsi que la charte de la Fondation.
- Agir de manière collégiale et adopter un comportement favorisant un climat harmonieux au sein de l'équipe.
- Promouvoir la collaboration au sein de l'équipe de travail par le partage des responsabilités et la communication ouverte.
- Contribuer à la promotion et la pérennisation du système de management de la Qualité (SMQ).

8. Approbation par :

Personne concernée	Date	Nom	Signature
Titulaire			
Responsable direct(e)			
Directeur de ligne			
RH			

L'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin est le fer de lance de la Fondation Asile des aveugles créée en 1843 à Lausanne. La Fondation offre un regroupement de compétences uniques dans le domaine ophtalmologique et de la santé visuelle. Les activités de la Fondation incluent deux établissements médico-sociaux spécialisés et un centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue. L'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin dispose d'un savoir-faire clinique et chirurgical réputé, soutenu par la formation et une recherche fondamentale de pointe qui en font un centre de référence reconnu au-delà des frontières. Institut formateur, l'Hôpital est le service universitaire d'ophtalmologie de la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne.

L'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin en bref :

L'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin est le plus important service suisse d'ophtalmologie par le nombre de médecins et le nombre de patients traités en ambulatoire. Il comprend 14 spécialités, 18 médecins cadres couvrant toutes les sous-spécialités médicales et chirurgicales de l'ophtalmologie, à savoir : l'oncologie de l'adulte, l'oncologie pédiatrique, la strabologie, la cornée, la chirurgie réfractive, le glaucome, l'oculo-génétique, la rétine médicale, la rétine chirurgicale, l'immuno-infectiologie, l'oculoplastie, la neuro-ophtalmologie, le laboratoire de pathologie oculaire et la basse vision.

En chiffres, ceci signifie pour l'année 2014 :

- 67'569 consultations
- 10'955 opérations
- 822 hospitalisations
- 33'278 patients

Sous l'impulsion de la cheffe de service Prof. Francine Behar-Cohen, l'Hôpital ophtalmique a été réorganisé comme suit :

Directrice médicale, cheffe de service :	PO Francine Behar-Cohen
Pôle d'oncologie et des maladies rares	PA Francis Munier
- Unité d'oncologie oculaire adulte	MER Ann Schalenbourg
- Unité d'oncologie oculaire pédiatrique	PA Francis Munier
- Unité d'oculogénétique	PA Francis Munier
- Laboratoire de pathologie oculaire	MER Alexandre Moulin
Pôle du segment antérieur	PD François Majo
- Unité de la cornée et banque de cornée	PD François Majo
- Centre de chirurgie réfractive	PD François Majo
- Unité du glaucome	Dr Eamon Sharkawi
- Unité de chirurgie orbito-palpébrale	MER Mehrad Hamedani
Pôle du segment postérieur	PA Thomas Wolfensberger
- Unité de rétine chirurgicale	PA Thomas Wolfensberger
- Unité de rétine médicale	MER Aude Ambresin & Irmela Mantel
- Unité d'immuno-infectiologie oculaire	PD Yan Guex-Crosier
Pôle de neuro-ophtalmologie et strabologie	PT François-Xavier Borruat
- Unité de neuro-ophtalmologie	PT François-Xavier Borruat
- Unité de strabologie	Dr Pierre-François Kaeser
- Unité de basse vision	Dr Laure Henchoz
Policlinique	
- Policlinique, urgences	Dr Alejandra Daruich-Matet

L'HOJG entretient de nombreuses collaborations externes, entre autres avec l'IRO (institut de recherche en ophtalmologie), le CHUV (centre hospitalier universitaire vaudois), l'UNIL (université de Lausanne), l'EPFL (école polytechnique fédérale de Lausanne), le PSI (Paul Scherrer Institut), l'INSERM (institut national de la santé et recherche médicale).